

# La Voix du Quartier

▣ Adresse postale :- 11 Rue de la maison maternelle – 30000Nîmes - ▣ Site : [www.gazelle-routeduzes.fr](http://www.gazelle-routeduzes.fr) @ Adresse électronique : [comitegazelle@yahoo.fr](mailto:comitegazelle@yahoo.fr)

N°25

Novembre 2010



*Editorial*



## *Assemblée générale : une innovation*

A vos  
Agenda

VENDREDI 15  
OCTOBRE 2010

à partir de 18h30 dans la salle du quartier à coté du jardinet. Présentation du quartier, des activités du comité. Apéritif de bienvenue.

ASSEMBLEE  
GENERALE  
VENDREDI  
15 OCTOBRE 2010

**De 18H45 à 21 heures** à la Salle protestante rue Ambroise Croizat suivie d'un débat avec les élus

**En prévision**  
Réunion publique  
Si les murs m'étaient contés...

Notre Assemblée générale se tiendra VENDREDI 15 OCTOBRE à 18heures30. Les élus boudaient le dimanche matin. Seront-ils plus présents cette année ?

Nous comptons aussi sur la participation d'un plus grand nombre d'actifs. Ils pourront terminer leur semaine par cette réunion et faire entendre leurs besoins et aspirations. L'heure proposée devrait encourager les habitués à être présent ; leur témoignage est indispensable à la poursuite de l'action.

Cette année, les activités du comité de quartier ont été suivies. Un nombre toujours plus important de familles participent à Rando Garrigue comme à la fête de la musique. Le sociologue M.MARCONOT a suscité un vif intérêt en racontant l'histoire de nos garrigues. L'accueil des nouveaux habitants rencontre de plus en plus d'intérêt.

Le comité de quartier avec son journal et son site internet visité chaque année par plus d'un millier de personnes ouvre ses colonnes aux associations et à tous ceux qui œuvrent dans le quartier.

Régulièrement sollicité par les habitants pour assurer leur relais auprès des Pouvoirs Publics, nous portons les préoccupations collectives : amélioration de la sécurité routière et la circulation, le stationnement pour les commerces de la Gazelle, la lutte contre l'incendie, les inondations, la petite enfance... Nous portons aussi auprès du Maire et du Préfet les nuisances dont sont victimes les habitants : nuisances sonores liées au non respect de la réglementation et de la loi, les petites incivilités qui empoisonnent la vie tel le stationnement gênant, les tags...

Toujours plus nombreux, le comité de quartier vous appelle à participer et à apporter vos compétences. Merci

Nous nous donnons rendez vous vendredi 15 octobre.

# Les préoccupations actuelles

## Assainissement non collectif (ANC)

Le SPANC continue de mécontenter la coordination ANC en ne répondant pas aux problèmes que nous avons soulevés. Nous l'avons dénoncé publiquement en Mai. Le SPANC faisant la sourde oreille, nous pensons qu'il serait pertinent d'adopter le même comportement.

## Protection incendie

La requête que nous vous annonçons dans la dernière **Voix du Quartier** a bien été adressée à Monsieur le Sénateur – Maire, à Monsieur Le Préfet et à la presse fin Mai.

Début Août nous avons eu un courrier de Monsieur Thierry PROCIDA, conseiller général de notre canton, nous précisant qu'il prenait la **défense incendie** très au sérieux. A cette fin, il a confié au service compétent l'étude de notre requête. Il nous assure qu'il ne manquera pas de nous faire parvenir ses observations détaillées. Nous espérons qu'elles ne seront pas incendiées!!!

## Transport public, une préoccupation permanente

En juin le Comité de Quartier a initié une enquête auprès des riverains de la Garrigue Est (Trois Ponts, Pimprenelle, Blazin, Font Escalière et Massillan) pour la mise en place d'une navette régulière et fréquente avec le bus de la ligne D.

Cette solution faciliterait les déplacements sans la voiture, réduirait les encombrements et permettrait le désengorgement du centre ville.

A ce jour, vacances scolaires répons de nos concitoyens est justifier d'une démarche du compétents de la Mairie.

Nous vous rappelons donc vous encourager à nous les transports publics dans notre questionnaire approprié en nous ou 0466263475 ou en assistant dans ce journal.

Par ailleurs, il faut aussi noter demandé aux élus la mise en terminus de Calvas (ou à Massillan avec la prolongation de la ligne D) afin de limiter la circulation dans le quartier par la route d'Uzès vers le centre ville.



déplacements sans la voiture, réduirait le désengorgement du

obligent peut-être, le nombre de malheureusement insuffisant pour Comité auprès des élus et des services

l'existence de cette enquête, afin de soutenir dans cette volonté d'améliorer quartier. Vous pouvez vous procurer le contactant aux téléphones 0466266296 à nos prochaines réunions annoncés

que le Comité de Quartier a déjà place d'un « parking relais » au

## Le retour de la prise de conscience du risque inondation pour la ville

Suite aux inondations dans le sud Ouest et ailleurs, les politiques se réveillent ... ou, tout au moins, commencent à tirer la sonnette d'alarme. Nîmes et dans le département... nous connaissons et nous avons entendu les mêmes refrains depuis 1988.

D'études en études... nous avons entendu, tout et son contraire. es grands principes de la loi sur l'eau : respecter l'écoulement naturel de l'eau, respecter les lits majeurs et mineurs des cours d'eau, respecter les zones humides (zone d'expansion naturelle) respecter l'interdiction de construire dans les zones à risque (écoulement, submersion, éboulements...)

Et pourtant, les autorisations de construire ZAC et Habitations continuent d'être délivrées !

Les bassins de retenus sont dénoncés par le comité de quartier depuis 1988 auprès des Pouvoirs publics... Aujourd'hui, la Municipalité reconnaît « NIMES est passé d'un risque naturel à un risque technologique ! » En clair, cela veut dire que le risque pluvial existe et existera probablement toujours, mais qu'en plus, les bassins de retenu créent un risque supplémentaire difficilement maîtrisable. Dans la région, nous avons l'expérience des digues du Rhône !

Alors maintenant que le mal est fait... Que faire

Le COMITE DE QUARTIER préconise :

- La réalisation effective des contrôles et des travaux d'entretien des bassins de retenu existants et présentant un risque de part leur conception.
- L'abandon de cette idée folle de creusement des bassins existants accentuant la pression des sous-sols (bourdidou – résurgences).
- Le respect des combes naturelles avec la sauvegarde des clapas et des murets en pierres sèches.
- La reconstruction et/ou le recalibrage des cadereaux sous-terrain. Pour notre quartier et le quartier Richelieu, un point noir reste la portion du cadereau sous-terrain du VAN DICK à HOCHE.
- Maintenir en zone verte les terres de Rouvière comme le propose l'association « Sauve garrigue »

## Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'aménager ou, peut-être même, depuis quelque temps. Vous souhaitez mieux connaître le quartier, sa vie, ses animations... venez participer vendredi 8 octobre 2010 à partir de 18 heures 30 salle communale Route d'Uzès située près du marchand des 4 saisons à la Gazelle.

Un apéritif convivial sera offert par le comité afin de permettre aux participants de faire connaissance.

A cette occasion le comité de quartier invite les associations culturelles et sportives du quartier à faire connaître leur programme et conditions de participation. La parole leur sera donnée pour répondre aux demandes des participants.



Nous rappelons : le site internet du comité leur est également ouvert pour faire connaître leurs activités. Prendre contact avec nous.

[www.gazelle-routeduzes.fr](http://www.gazelle-routeduzes.fr)



## Randonnée sur le patrimoine à l'Ermitage de Collias

Le dimanche 26 septembre 2010, le comité de quartier de la Gazelle-Route d'Uzès a proposée gratuitement à ses adhérents, à leurs amis et habitants du quartier (pour les non-adhérents participation de 3€ par personnes adultes) une « SORTIE PATRIMOINE » Sous la direction d'Armand RINATO parfait connaisseur des lieux et admirable conteur, ils ont cheminé tranquillement le long du gardon (3km5) pour arriver à l'Ermitage de COLLIAS – Notre Dame de Laval. Après le pique nique que chacun avait pris soin d'apporter, la journée s'est terminée dans la bonne humeur

## Environnement : si les murs m'étaient contés



mur de parpaings...). De nombreuses photos caractéristiques des neuf catégories retenues ont été prises.

Les résultats détaillés de cette étude seront communiqués lors d'une prochaine conférence de presse. Ils serviront également de base de discussion lors d'une prochaine entrevue que le comité va solliciter auprès des services de l'urbanisme de la ville.

Lors de la dernière assemblée générale de notre comité de quartier, il avait été évoqué la dégradation environnementale que constituait la construction de murs de clôture dans des matériaux ne s'intégrant pas à l'environnement de garrigue caractérisant une grande partie de notre quartier. Les murs de parpaings non crépis constituant sans doute le summum de la non-intégration environnementale.

Une action de sensibilisation ayant été évoqué, deux membres du comité ont proposé d'effectuer dans un premier temps une campagne de recensement afin de dresser un « état des lieux » en ce domaine. Cette opération s'est déroulée de la mi-décembre 2009 à la mi-mars 2010. C'est ainsi que plus de 18 kms de clôtures ont été inventoriés, mesurés et classés dans neuf catégories préalablement définies (du mur de pierres sèches à la clôture végétale, du clapas au





# Totale réussite de la fête de la musique



Depuis plusieurs années, le comité de quartier de la Gazelle - route d'Uzès invite les habitants à faire la fête de la musique en décalé. Cette année : vendredi 18 juin, Près de 200 personnes se sont retrouvées dans le jardinet route d'Uzès proche de l'école maternelle de la Gazelle.

Marc PAUL, sa clarinette et ses chansons crooner, ont rythmé la soirée. Repas grillades, musique et danse ont fait le succès de cette soirée placée sous le signe familial et convivial.

Si vous y étiez, vous avez forcément aimé ! Si vous n'y étiez pas, réservez votre soirée ; c'est toujours le vendredi le plus proche des solstices d'été... mais nous en reparlerons.

## L'association éducative « Arc en ciel »

### Investit des locaux neufs situés à Font Escalières.

L'association éducative « Arc en Ciel », association 1901 à but non lucratif, œuvre depuis 1970 pour une prise en compte adaptée des enfants sévèrement déficients.

Jusqu'alors installés à proximité de la montée des alpins, ces locaux étaient devenus trop étroits et inadaptés avec le développement de l'IME Le Bosquet, l'UAS Passerelles et des établissements de l'association. C'est pourquoi, fruit de 10 ans d'efforts, elle a construit de nouveaux locaux qui viennent d'ouvrir au public avec cette rentrée scolaire.



Cinq des sept services qu'elle gère y sont désormais hébergés :

- **L'IMP**, Institut Médico Pédagogique, pour des enfants gravement déficients de 3 à 14 ans, accueillis en journée sur les temps scolaires.
- **L'IMPRO**, pour des enfants de 14 à 18 ans avec un projet pré-professionnel.
- **Le SESSAD Bosquet**, service éducatif de suivi et de soins à domicile, accompagne sur leurs lieux de vie (domicile, école, etc...) des enfants déficients dans un projet d'insertion dans leur milieu naturel de vie.
- **Le SESSAD Passerelles**, structure comparable à la précédente mais pour des enfants atteints d'autisme ou de

troubles envahissants du développement.

- **Unité d'Accueil de Jour Passerelles (UAJ)**, le dernier né des services, pour des adolescents atteints d'autisme accueillis sur des temps scolaires.

Parallèlement, les services de pédopsychiatrie, l'hôpital de jour de l'Est de Nîmes et le CMPI Nîmes Valdegour, poursuivent leur activité en lien avec le CHU Carémeau.

Au total, c'est plus de 250 enfants et adolescents qui sont accompagnés par 65 professionnels de l'éducation et du soin psychologique et para médical.

***Avez-vous pris ou repris votre carte de membre du comité de quartier???***

**La cotisation est toujours fixée à 10 € par famille.**

**Le nombre fait notre force.** Notre comité ne vit et n'agit que sur ses ressources humaines et financières propres (dont 750 et 160 euros de la Ville et du Conseil Général). Il a donc besoin du soutien massif des habitants, à commencer par votre adhésion/cotisation.

✂

---

**Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ses actions et participer à la vie de votre quartier.**

La cotisation reste à 10€ par famille – Adressez ce coupon et votre chèque libellé à l'ordre du Comité de la Gazelle

(À retourner : comité de quartier Gazelle Rte d'Uzès 11, rue de la maison maternelle 30000 Nîmes – Mail : comitegazelle@yahoo.fr)

NOM.....PRENOM.....

Adresse :.....